Version document
10/2026

Référence : ENV82P

QUALITEL FORMATION

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Devenir Biodiversity Partner : AMO sur les référentiels Horizon (aménagement) dans le cadre de la Certification EFFINATURE

PRÉREQUIS

> CV attestant son niveau de formation et son expérience professionnelle dans son domaine.

	< Bac+2	Bac+2	Bac+3	≥ Bac+5
Sans formation initiale en écologie, biologie ou sciences de l'environnement	**Avoir suivi la formation «Transition écologique : intégrer la biodiversité dans les projets de construction et de rénovation »**			
Projets immobiliers ou d'aménagement urbain axés sur la qualité environnementale et la durabilité (maîtres d'ouvrage, aménageurs)	**≥ 15 ans**	**≥ 6 ans**	**≥ 5 ans**	**≥ 4 ans**
Projets d'évaluation de la biodiversité dans l'urbanisme (experts scientifiques, naturalistes)	**≥ 10 ans**	**≥ 4 ans**	**≥ 3 ans**	**≥ 2 ans**
Projets en AMO pour des projets immobiliers intégrant des démarches environnementales	**≥ 15 ans**	**≥ 6 ans**	**≥ 5 ans**	**≥ 4 ans**
Conception de bâtiments ou espaces urbains intégrant des principes de durabilité (architectes, urbanistes)	**≥ 15 ans**	**≥ 6 ans**	**≥ 5 ans**	**≥ 4 ans**
Conception de paysages ou d'espaces verts intégrant des stratégies de biodiversité (paysagistes, designers)	**≥ 10 ans**	**≥ 4 ans**	**≥ 3 ans**	**≥ 2 ans**

Une fois le dossier du candidat étudié, le responsable de la formation informera celui-ci par mail de la recevabilité ou non de sa candidature.

OBJECTIFS

> Comprendre le cadre de la certification et le processus de certification
> Connaître les étapes pour accompagner un maître d'ouvrage en tant que Biodiversity Partner
> Repérer la structure, la logique et les exigences du référentiel Horizon
> Analyser les critères, produire des preuves recevables et auditables
> Comprendre comment intégrer la biodiversité tout au long du cycle de vie de l'aménagement

PUBLIC CONCERNÉ

> Maîtres d'ouvrage, AMO environnement / QEB, architectes, urbanistes, bureaux d'études, écologues, chargé·es de mission biodiversité en collectivité

DURÉE

> 1 jour soit 7 heures

COÛT

> En inter-entreprises : 880 € HT par personne soit 1 056 € TTC (20% TVA)
> En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

> Minimum : 4 personnes
> Maximum : 12 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

> Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie expositive (présentation d'exemples illustrés) et active (études de cas)

En partenariat avec

Irice
CERTIFYING IMPACT

QUALITEL FORMATION
T. +33 (0)1 42 34 62 52
Courriel : contact@qualitelformation.fr

Version document
10/2026

Référence : ENV82P

QUALITEL FORMATION

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Devenir Biodiversity Partner : AMO sur les référentiels Horizon (aménagement) dans le cadre de la Certification EFFINATURE

PROGRAMME

Introduction
> Présentation d'IRICE et histoire de la certification Effinature

La biodiversité dans les documents de planification
> De la loi au projet : Loi Climat et Résilience (ZAN), SNB, SRADDET, SCoT, PLU(i), PADD et OAP biodiversité
> Trames écologiques

Comprendre et exploiter le référentiel HOR – Phase conception
> Structure du référentiel, 6 thématiques, critères obligatoires, contextuels et conditionnels
> Articulation avec la réglementation (séquence ERC) et avec le référentiel NCO via le CPAUPE
> Preuves attendues, outils de calcul et indices (CBSh Quartier, IVS Quartier, IVE Quartier et ITCE Quartier), guide méthodologique

Contenu et dépôt des dossiers à IRICE
> Formats attendus, rapport d'évaluation, analyse contextuelle, plateforme Effinature

Comprendre et exploiter le référentiel HOR – Phase réalisation
> Préservation des sols et de la faune en chantier, suivi de l'écologue, gestion des incidents, bilan écologique de fin d'opération

Production de preuves et auditabilité
> Vérifiabilité, opposabilité, traçabilité : co-responsabilité du Biodiversity Partner dans la chaîne de preuve

Ateliers pratiques
> **Atelier 1 :** revue de critères HOR (eaux pluviales, CBSh Quartier, trame verte, IVS Quartier)
> **Atelier 2 :** mise en situation - présentation au client des critères applicables à un projet de requalification urbaine

Exemples de projets certifiés et conclusion
> Projet d'aménagement certifié, outils et ressources, charte de déontologie du Biodiversity Partner

ÉVALUATION ET VALIDATION

> QCM de validation des acquis en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation, 70 % de bonnes réponses exigées pour valider la formation, Deux sessions de rattrapage possibles dans les 30 jours.

> Délivrance de l'attestation de formation et d'un certificat qui est valable 3 ans. La procédure d'agrément est détaillée par IRICE. Contact : Léa VELUT - lea.velut@irice-certification.com

PUBLIC CONCERNÉ

> Maîtres d'ouvrage, AMO environnement / QEB, architectes, urbanistes, bureaux d'études, écologues, chargé·es de mission biodiversité en collectivité

DURÉE

> 1 jour soit 7 heures

COÛT

> En inter-entreprises : 880 € HT par personne soit 1 056 € TTC (20% TVA)
> En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

> Minimum : 4 personnes
> Maximum : 12 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

> Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie expositive (présentation d'exemples illustrés) et active (études de cas)

En partenariat avec

Irice
CERTIFYING IMPACT

QUALITEL FORMATION
T. +33 (0)1 42 34 62 52
Courriel : contact@qualitelformation.fr